



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2019-135**

\*\*\*

**Objet :**

Demande de subvention au Conseil Départemental 34.  
Programme Patrimoines et Voiries 2019

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :**

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge - DEBEAUCE Christine – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier – MATEO Amélie – GOMEZ René –

**Pouvoirs :** MM. BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - LONGIN Thierry à SERVEL Olivier - BONNET Jean-Louis à SOTO Jean-François - PANTALEONE Alexandra à BLANES Michel - CONTRERAS Sylvie à GOMEZ René - VIDAL Véronique à CHRISTOL Marcel

**Absents :** MM. LEROY Annie - CABOCHE Chrystelle - DEJEAN Anne Marie - LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne – DELERIS Claudine

Convocation du 11 décembre 2019

Mme SANCHEZ Marie est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le projet de création d'une liaison douce entre le lycée et le centre-ville évalué à 509 185,50 € HT, qui serait susceptible d'être subventionné par le Conseil Départemental au titre du programme « Patrimoines et Voiries 2019 ».

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **23 voix POUR (unanimité)**

- charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention la plus élevée possible au titre du programme « Patrimoines et Voiries 2019 » auprès du Conseil Départemental de l'Hérault.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO